

A LA UNE !



Les vœux de Stéphane Antiglio Président de la CGF

« Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année où les entreprises, je l'espère, pourront retrouver de la visibilité et de la stabilité. L'enjeu ? Laisser les entreprises remplir leurs missions. Créer de la croissance, Créer de l'emploi. Créer de la valeur. »



La CGF vous souhaite une très bonne année 2026 !

En ce début d'année 2026, le Bureau exécutif et l'équipe permanente de la CGF s'unissent au Président pour adresser à tous leurs vœux les plus sincères.

Face aux enjeux majeurs qui attendent le secteur en 2026 - facturation électronique, mise en place de la REP-EP, élections municipales, reprise des débats sur le PLF ... - la CGF se mobilise pleinement au service de ses adhérents et pour défendre les intérêts de la profession.

La CGF remercie ses adhérents, l'ensemble des professionnels du commerce de gros et ses partenaires qui contribuent chaque jour à l'attractivité économique et au rayonnement des territoires.

[Carte de vœux animée CGF](#)



Rendez-vous le 21 janvier pour la cérémonie des voeux de la CGF !

La CGF a le plaisir de vous inviter à sa cérémonie annuelle des vœux, qui se tiendra le **mercredi 21 janvier 2026 à 12H**.

À cette occasion, le Président, Stéphane Antiglio, présentera un bilan des grands chantiers menés par la Confédération en 2025 et dévoilera les orientations stratégiques pour l'année à venir.

Cet événement réunira l'ensemble des adhérents de la CGF mais aussi ses partenaires institutionnels ainsi que l'écosystème.

[Inscription](#)

INSTITUTIONNEL



Budget 2026 & reprise de la navette parlementaire : la CGF se mobilise !

Après l'échec de la CMP (Commission Mixte Paritaire) le 19 décembre dernier sur le projet de loi de finances pour 2026, le Gouvernement a fait adopter, le 23 décembre, une loi spéciale visant à assurer la continuité de la vie du pays à compter du 1^{er} janvier 2026.

25 % des crédits sont ouverts pour assurer la continuité de l'action publique, le reste étant bloqué jusqu'à l'adoption de la loi de finances pour 2026.

La navette parlementaire du budget a repris dès cette semaine à l'Assemblée nationale : depuis le 8 janvier en commission des Finances puis à compter du mardi 13 janvier en séance publique. C'est le dernier texte adopté, celui du Sénat, qui est soumis aux députés.

Au titre de la règle de l'entonnoir, les parlementaires doivent, en nouvelle lecture, proposer des amendements en relation directe avec une disposition restant en discussion (les dispositions nouvelles seront irrecevables).

Dans ce cadre, la CGF est en capacité de proposer deux de ses amendements :

- celui demandant la prolongation du dispositif de suramortissement des investissements pour les véhicules propres;
- celui visant à aménager la taxe verdissement des flottes.

La CGF demande également de maintenir la suppression de la taxe plastique et de maintenir la fiscalité actuelle sur le B100 (dispositions inscrites dans le texte issu du Sénat).

L'ACTUALITÉ DE NOS ADHÉRENTS



La répartition pharmaceutique mise à l'honneur dans un reportage de TF1

Les fêtes de fin d'année et les vacances scolaires représentent une période charnière pour les grossistes-répartiteurs, qui livrent chaque jour les 19 000 officines françaises en médicaments et produits de santé.

A cette occasion, les équipes de la matinale de TF1 sont parties à la découverte de la logistique du médicament. Souvent peu visible, le secteur de la répartition pharmaceutique, représenté par notre adhérent la CSRP (Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique) est pourtant un maillon essentiel de notre système de santé.

Derrière cette mécanique de précision se trouve l'engagement de 11 000 salariés partout sur le territoire national, aux métiers complémentaires - préparateurs de commandes, logisticiens, chauffeurs-livreurs, pharmaciens responsables, équipes supports - qui œuvrent au quotidien au service des pharmaciens et des patients.

[Reportage TF1](#)

[A propos de la CSRP](#)

SOCIAL



CCN des Commerces de gros :
la CGF, 1ère organisation professionnelle représentative !

Avec 71,03 % de taux de représentativité pour la période 2025-2029 en nombre d'entreprises, la CGF est reconnue 1ère organisation professionnelle représentative dans la convention collective nationale des commerces de gros (IDCC n° 0573).

En nombre de salariés, le taux de représentativité de la CGF s'élève à 51,07% faisant d'elle l'organisation majoritaire.

Ces chiffres viennent souligner l'engagement de longue date de la CGF et de ses fédérations adhérentes pour promouvoir et animer un dialogue social continu avec les partenaires sociaux de la branche, au service de l'attractivité des métiers et de la profession.

Une mobilisation soutenue que la CGF poursuivra en 2026. La CGF remercie ses adhérents pour leurs actions et leurs contributions pour porter un dialogue social dynamique pour

l'ensemble de la branche.

Ce taux a été publié officiellement par l'arrêté du 23 décembre 2025, publié au JO le 26 décembre 2025.

[Lien vers l'arrêté](#)

AKTO

Menace sur les emplois et la formation dans les secteurs des services : la CGF s'associe à la Tribune AKTO

Le 7 janvier 2026, l'AKTO a publié une tribune pour alerter les pouvoirs publics mais aussi l'ensemble des acteurs économiques sur les conséquences des réductions budgétaires envisagées par le Ministère du Travail et des Solidarités sur le financement de la formation et donc de l'emploi dans des secteurs stratégiques qui recrutent à l'instar des métiers du commerce de gros.

La Tribune évoque notamment « le projet de réduction budgétaire drastique, de l'ordre de 200 millions d'euros à horizon 2028 et applicable pour moitié dès 2026, qui amputerait les moyens de fonctionnement des opérateurs de compétences à hauteur de 30 %, sans aucune cohérence avec une politique publique en matière d'emploi et de formation [...]».

Et rappelle « que les secteurs des services sont ces métiers dit « essentiels » sans lesquels le pays ne pourrait pas fonctionner : métiers de la Propreté, de l'Hôtellerie/Restauration, des Commerces de gros, du Travail temporaire, de la Sécurité privée, de l'Aérien [...] qui ont su se maintenir, s'adapter et rebondir pendant et après la crise du Covid [...] ».

[Lien vers la Tribune](#)

[Pour en savoir plus sur l'AKTO](#)



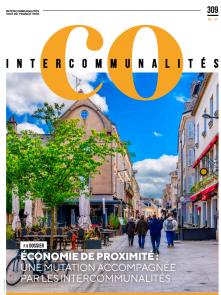
IA et Commerce de Gros : la CGF sollicitée par la DGE pour anticiper les compétences de demain

Dans le cadre du Conseil National du Commerce (CNC), la Direction Générale des Entreprises (DGE) du ministère de l'Économie et des Finances a sollicité l'expertise de la CGF pour éclairer les besoins futurs en compétences du secteur. Cette contribution s'inscrit dans une réflexion d'envergure sur les besoins générés par l'IA dans le commerce.

La CGF a partagé avec la DGE les enjeux spécifiques et les usages de l'IA dans les entreprises du commerce de gros suite à une étude menée dans le cadre de la CCN des commerces de gros. Elle a souligné l'importance d'une montée en compétences des collaborateurs pour maintenir et développer la compétitivité des entreprises du secteur.

La CGF s'impliquera dans les travaux de la DGE pour peser sur les futures politiques publiques conduites par le ministère de l'Économie et des Finances.

LA CGF DANS LES MÉDIAS



Municipales : les propositions du commerce de gros à l'honneur dans le dernier numéro d'Intercommunalités ...

Le dernier numéro du magazine Intercommunalités propose un dossier central sur l'économie de proximité et la mutation profonde que traversent les TPE-PME dans nos territoires. Ce numéro met en lumière des initiatives concrètes, des chiffres clés et des témoignages d'acteurs engagés, tout en offrant un panorama des leviers d'action pour renforcer l'attractivité des territoires.

C'est dans ce cadre que la CGF est mise à l'honneur avec les 15 propositions du commerce de gros au service de la vitalité économique, sociale et environnementale des communes. **A découvrir en page 25 !**

Magazine Intercommunalités



... et dans la revue du Trombinoscope !

La Revue du Trombinoscope datée décembre 2025 – janvier 2026 vient de paraître !

Magazine de référence pour décrypter l'actualité politique, économique et institutionnelle, la CGF a souhaité y publier ses 15 propositions pour sensibiliser les futurs élus au rôle stratégique du commerce de gros au service du rayonnement des territoires.

A travers notamment des tribunes, des interviews d'experts et de décideurs, la revue analyse dans ce nouveau numéro les défis de la réindustrialisation en France et en Europe, les freins à la relocalisation, les enjeux de la transition énergétique et la nécessité de renforcer l'autonomie sanitaire du pays. **A découvrir en page 2 !**

Revue du Trombinoscope



Décarbonation : les perspectives du commerce de gros à découvrir dans l'Officiel des transporteurs

Fin octobre, la CGF a présenté lors d'une conférence de presse les perspectives de décarbonation du commerce de gros à horizon 2030.

Les 10 propositions du secteur sont à découvrir dans le dernier numéro de l'Officiel des transporteurs, publié le 5 janvier 2026.

En effet, afin de répondre aux objectifs chiffrés et accélérer la transition en matière de flottes, d'entrepôts ou de transports externalisés, les entreprises du secteur ont identifié 5 facteurs de réussite d'ordre économique et technologique :

- Un cadre clair, réaliste et progressif ;
- Une stabilité et une visibilité réglementaires, gage de sécurisation des investissements ;
- Une fiscalité stable, incitative et adaptée dans la durée aux capacités d'investissements des entreprises ;
- Un mix énergétique pour pouvoir répondre aux différents usages ;
- La montée en maturité technologique de l'écosystème de l'électromobilité.

[Article l'Officiel des Transporteurs](#)

[Plan de décarbonation du commerce de gros](#)

SAVE THE DATE



31 MARS - 2 AVRIL 2026
PARIS NORD VILLEPINTE - HALL 7

**La CGF, partenaire de la
SITL : explorez
les nouveaux territoires
de la logistique !**

Le SITL 2026, salon international du transport et de la logistique, revient du 31 mars au 2 avril 2026 à Paris Nord Villepinte avec pour thème cette année : « Nouveaux territoires à conquérir

». Partenaire historique de la CGF, le SITL est une opportunité unique pour rencontrer les acteurs clés, découvrir les innovations et anticiper les transformations du secteur.

Pour la CGF et ses adhérents, c'est le moment de valoriser le rôle stratégique des grossistes dans la chaîne logistique : digitalisation, décarbonation, automatisation, logistique urbaine...

👉 Commandez votre badge gratuit dès maintenant avec le code 100SITL26
(code réservé aux adhérents de la CGF)

Inscription

LES WEBINAIRES DE LA CGF [ADHÉRENTS]

Découvrez les webinaires proposés par la CGF pour 2026

La CGF vous propose un cycle de webinaires opérationnels d'une heure, les jeudis matin, ouverts à vos entreprises adhérentes

de 9h à 10h

Jeudi 29 janvier
Communication de crise

Jeudi 12 février
La Plateforme d'échange de données environnementales transport

Jeudi 26 février
La Jurisprudence congés payés

Jeudi 12 mars
La Facturation électronique

Découvrez le programme des webinaires adhérents 2026 de la CGF !

Afin d'accompagner au mieux les fédérations adhérentes et leurs entreprises dans leur quotidien face aux évolutions de leur environnement, les experts de la CGF décryptent, anticipent et traduisent les évolutions juridiques, économiques et sociales à travers l'organisation de webinaires opérationnels.

Parmi les thématiques proposées en 2026 : la jurisprudence congés payés, la communication de crise, la facturation électronique, l'IA au service de l'influence, la REP-EP ...

Programme des webinaires CGF 2026
[Réservé Adhérents]

LA BOÎTE A OUTILS DE LA CGF [ADHÉRENTS]

La CGF déploie des outils et guides pratiques pour accompagner les fédérations et leurs entreprises dans différents domaines d'expertise : social, formation, transport, affaires économiques, environnement ... Retrouvez-les ici chaque semaine !



L'étude prospective emploi & compétences de la branche

L'étude GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) commandée par la branche des Commerces de gros a été livrée début décembre 2025. Outre une cartographie prospective des métiers permettant d'identifier les métiers émergents, porteurs, fragilisés et les aires de mobilité, l'étude met en lumière les leviers stratégiques pour maintenir la compétitivité face à un avenir en profonde mutation.

[Le rapport complet](#)

[Les 44 fiches métiers](#)



La check-list recrutement

Pour aider les entreprises à évaluer et optimiser leurs pratiques de recrutement, identifier et hiérarchiser les domaines nécessitant des actions, des outils pour progresser.

[Lien](#)



Le guide des relations commerciales avec les grossistes

Ce guide, rédigé en collaboration avec les cabinets d'avocats Vogel & Vogel et Grall et Associés, regroupe l'ensemble des règles applicables aux relations commerciales avec les grossistes ponctuées de conseils pratiques et de schémas synthétiques.

[Lien](#)



Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.